

Groupe d'action locale (GAL) du Grand Bergeracois
Réunion à la CAB le 12 juin 2024

- le compte rendu de la réunion du 2 mai 2024 est approuvé à l'unanimité
- la liste des membres du GAL (membres du collège public et du collège privé) est rappelé. Jean-Yves OLIVIERO et Georges BARBEROLLE sont membres du collège privé.

- la Charte et Principes du programme Nouvelle Aquitaine FEDER 2021-2027 (Fonds européen de développement régional) est rappelée ainsi que le Règlement intérieur.
- la grille de sélection des projets présentés est rappelée.
- quatre projets ont été présentés.

Rénovation de la Halle de Bergerac. Montant sollicité 335 000 € (F. DELMARES rappelle que le plafond de l'aide FEDER est de 250 000 €). Le maire de Bergerac a décrit les travaux de la halle, le programme de reconquête du centre ville ...9 étals sous la halle vont accueillir des commerçants « de bouche de qualité ». Au global, avec l'aménagement de la place de La Bardonnie et les travaux du Crédit agricole la somme prévue est de 4,6 millions d'euros. Un parc à vélos sur la place est prévu pour la semaine du 4 juillet. Il a été précisé que le réseau électrique ENEDIS a été refait à neuf. Avis favorable des membres présents à l'exception de Georges BARBEROLLE. (retards importants sur les travaux, réactions négatives des commerçants, stationnement limité à 15 minutes le long de la place ...) voir l'article du 13 juin dans Le Démocrate de Bergerac.

Démarche alimentaire du Grand Bergeracois. Le Projet Alimentaire Territorial (PAT) est engagé depuis 2016. Points évoqués : accompagner les structures collectives qui souhaitent introduire des produits bio locaux, lutter contre le gaspillage alimentaire, favoriser l'installation agricole...Le coût prévisionnel de l'opération est de 161 747 €. Montant européen sollicité 87 224 €. Le projet est approuvé à l'unanimité.

Déploiement du projet majeur de réhabilitation du Palais des Evêques à Issigeac. Après la réhabilitation extérieure depuis 2020, il est demandé de réaliser des travaux intérieur afin de créer un espace « théâtre, territoire et tourisme ». Le coût total du projet est de 1 518 977 € ; Le montant européen sollicité est de 335 000 €. Une subvention de l'Etat de 600 000 € a été obtenue ainsi que celle de la Fondation du Patrimoine de 150 000 €, en attente de 300 000 € de la Région Aquitaine. Projet approuvé à l'unanimité.

Chargé de mission développement économique et emploi, Rôle de la chargée de mission à la CAB : accompagner les collectivités et les entreprises, être un outil d'animation du territoire (partenariats, évènements, conférences thématiques). 28 partenaires ont été rencontrés, 8 animations, accompagnement de 49 porteurs de projet. Le coût total du projet est de 87 700 €, le montant européen sollicité est de 43 394 €. La région (DATAR) participe à 26 762 € et autofinancement par les 4 EPCI de 17 540 € (Etablissement Public de Coopération Intercommunale). Les permanences sont assurées à la Chambre Consulaire d'Industrie de la Dordogne. Le projet est approuvé à l'unanimité.

Les projets sont présentés à la Région Nouvelle Aquitaine pour approbation.

La prochaine réunion du GAL es prévue le 11 juillet à la CAB à 17 h 30. Trois projets seront présentés.

Commission Consultative des Services Publics Locaux

Mairie de Bergerac le 14 juin 2024-06-18

Présidence : Laurence ROUAN

Etait présent Georges BARBEROLLE

Dossiers présentés

Stationnement

Le compte rendu annuel 2023 de concession du stationnement payant a été présenté par le délégataire SAGS (Société d'Assistance et de Gestion du Stationnement). SAGS a son siège social à Charnay-lès-Mâcons (à 80 km de Lyon). La direction est assurée par un comité de 5 membres. Le président est Jean-Claude DIRX, l'effectif total est de 463 salariés (2023).

Principaux points relevés sur Bergerac :

* l'offre totale de stationnement gérée est de 2006 places. (875 places de stationnement sur voirie, 85 places place Gambetta, 320 places de surface place de la République et 285 places pour les Carmes, 250 places parc public Bellegarde, 82 places parc amodié Bellegarde, 73 places parc amodié St Jacques. *(L'amodiation est un statut juridique qui permet à l'État ou une collectivité de commercialiser des places de parking, sans pour autant aliéner son domaine. Ainsi, ils ont la possibilité de céder, pour une durée définie, un nombre de stationnements à des particuliers.)*

* le nombre de forfaits pass- pass stationnement délivrés en 2023 est de 19408 (non acquittement de la redevance).

* 5 personnes sont affectées au service du stationnement de la ville de Bergerac.

* fréquentation horaire dans les parcs : baisse de 9,6 % (notamment par la fermeture du parc Gambetta pour travaux de janvier à mi-octobre)

* fréquentation horaire parc de la République : augmentation de 11 % sur l'année 2023

* fréquentation du parc des Carmes en augmentation, taux d'occupation de 61,4 %

* fréquentation du parc Bellegarde, hausse de 11,5 %, légère baisse pour le parc privé de 1,5 %

* globalement l'année 2023 connaît une augmentation de 3,1 % par rapport à 2022. On décompte 673357 tickets de stationnement horaire (voirie et parkings)

En 2024 SAGS souhaite consolider la politique de contrôle du stationnement sur voirie.

Nous avons attiré l'attention sur la distribution mal assurée des points parking par des commerçants. Il nous a été précisé que le déficit de SAGS depuis 2006 est de plus de 22 millions d'euros.

Crématorium

* l'équipe est composée de 3 personnes (salaires et charges sociales 146783 €)

* forte baisse de la mortalité en 2023 (à l'échelon national, 44 000 décès en moins qu'en 2022, pandémie du COVID-19)

* 980 crémations en 2023 dont Bergerac 21 % (206 crémations)

* la note de satisfaction client est de 4,82/5

* les travaux d'entretien des équipements de crémation sont assurés par la société Facultatieve Technologies (2 visites annuelles)

En 2023 des travaux sur la pompe de relevage, 5225 € et équipements de crémation 8121 € et contrôle technique 1 324 €.

Total des recettes 722530 € (augmentation de 1 2 % par rapport à 2022)

Total des charges 328107 € (impôts 11 300 € - taxes foncières 5 489 € - eau 345 € - gaz 29 752 € - électricité 13 261 €)

Camping La Pelouse

* bilan financier 2023 : recettes 162 185 € - dépenses 196491 € - solde d'exploitation moins 34 306 €
En 2023 dépenses importantes pour une fuite d'eau détectée par VEOLIA :

(51 178 € / 4 329 € en 2022)

* fréquentation : total 150 216 € (... Allemagne, France, Grande Bretagne, Norvège, Suisse, Espagne), dont camping 117 562 €

* camping 3 étoiles – ouverture du 1^{er} avril au 31 octobre – la direction est à Blois – emploi, un couple à temps complet à Bergerac – problèmes rencontrés : voiries dégradées, parfois inondations, entretien des arbres à revoir pour la sécurité.

Les musées – Dordonha (Pôle patrimonial et culturel)

* présentation du café restaurant des musées (boissons, restauration locale, desserts) - tarif des plats 10 à 17 € (plats maison) desserts 4,9 à 7,80 € (produits issus du circuit court, produits locaux) – terrasse intérieure 25 personnes assises, terrasse extérieure 35 personnes assises plus une dizaine de transats

* chiffreage 2023 : 23 701 visiteurs accueillis dont 22 % d'étrangers

* à revoir ~espace cuisine et préparation trop petit

~ établissement pas assez visible du public

~tables et chaises métalliques (rouille, brulantes au soleil, pas stables)

La Guinguette

* chiffre d'affaires en hausse en 2023, 895 983 €, hausse de 17,67 %

* produits d'exploitation 909 229 €

* achats de marchandises en hausse de 12,55 % soit 349 337 €

* impôts et taxes sont stables (+ 0,12 % soit 8 081 €

* hausse des frais de location immobilière (24 920 € versés à la ville), des frais de fournitures d'entretien et d'électricité

* charges de personnel 440 963 €

* 40 000 repas servis en 2023 (+ 16 %) (5 000 baguettes fournies par le fournil de Montclar, 7 000 pieds de salade fournis par deux GAEC (Sourzac et Lanquais), 2,5 tonnes d'anchois, 200 kg de foie gras, 3 500 cuisses de canard, 15 hectolitres de Bergerac rosé, 10 hectolitres de Pécharmant, 140 hectolitres de bière)

* gestion des déchets, collaboration avec l'association L'Attache Rapide, tri sélectif mais incivilités fréquentes, dépôts sauvages

* problème d'évacuation des eaux (toilettes sèches)

* problème avec les surtensions électriques

La fourrière

* GEV Grand Excès de Vitesse, véhicules confisqués à la fourrière chez SAS Rameau et Fils à St Nexans

* nombre de prescriptions de mise en fourrière 267, restitués 221, véhicules réputés abandonnés 46, remis aux Domaines 3, livrés à la destruction 6

* bilan financier : dépenses 22 266 €, recettes 47 470 € ; l'année 2023 bénéficie de 25 204 € contre 8 660 € en 2022 – augmentation des tarifs d'enlèvement, vente de véhicules aux Domaines, facturation à la Préfecture, augmentation des enlèvements hors Bergerac.

La SEMAB (Société d'Economie Mixte des Abattoirs de Bergerac)

Route de Ste Alvère Bergerac

* tonnage global en 2023 ; 3 701 682 tonnes

* dettes fin 2022, 244 324 – dettes fin 2023, 379 311